

Urbanisation touristique : à quand la fin de la croissance ?

L'enquête d'utilité publique sur la retenue d'eau colinéaire à ARC 2000 a permis à de nombreux habitants de donner leur avis sur ce dossier comme la loi les y autorise. A cette occasion la Société des Montagnes de l'Arc, pour qui ce projet est prioritaire, a d'ailleurs fortement incité son personnel à se manifester favorablement.

S'il est incontestablement très positif que la loi permette à chaque citoyen de s'exprimer sur un tel sujet, pourquoi la population n'est-elle pas plus souvent consultée sur ce qui concerne l'aménagement de sa région ? Ainsi l'accroissement du parc immobilier dans la plupart des stations de ski de Haute Tarentaise soulève l'inquiétude et l'incompréhension d'un nombre grandissant d'habitants de la vallée. Alors que de nombreuses incertitudes pèsent sur l'avenir des sports d'hiver, est-il bien raisonnable d'augmenter à un rythme aussi effréné la capacité d'accueil de nos stations qui comptent déjà parmi les plus grandes du monde.

On jongle avec les milliers de lits avec une légèreté inouïe : 3 000 lits de plus par ci, 4 000 lits de plus par là ... Les grands promoteurs immobiliers tels que MGM, IntraWest ... et autres semblent lancés dans une course effrénée au profit à 10 ou 15 ans, tant que le marché du ski le permet. Leur calcul est à court terme, l'avenir n'est pas leur problème. On nous dit que toutes ces nouvelles constructions sont rendues nécessaires par la multiplication des appartements restant inoccupés en saison d'hiver autrement appelés « lits froids ». Mais quand ces nouveaux appartements seront à leur tour devenus « lits froids », va-t-on en construire de nouveaux et ainsi indéfiniment ? Il s'agit bien là d'une fuite en avant aveugle qui nous amène à formuler les questions que beaucoup se posent désormais : jusqu'où va-t-on ? Quelle est la capacité d'accueil de la Tarentaise ? A quel moment sera-t-il décidé de freiner ou stopper ce développement et qui prendra la décision ? Ces interrogations concernent aussi bien les habitants de la région que les acteurs des stations de ski elles-mêmes.

Les problèmes soulevés sont nombreux :

- pour chaque nouvelle tranche de constructions nouvelles, combien de véhicules supplémentaires faut-il rentrer chaque semaine dans la vallée de la Tarentaise, avec toutes les implications concernant les difficultés de circulation mais aussi le taux de pollution dont on parle peu pour le moment mais qui devient préoccupant (voir un numéro récent du journal « La Savoie »).

- la fourniture en eau potable et le traitement des eaux usées seront-elles gérables si ces « villes à la montagne » continuent à prendre de l'ampleur, surtout si la ressource en eau baisse au cours des prochaines décennies, ce qui est probable

- la tentation est grande chez les aménageurs d'étendre les domaines skiables pour « éponger » tous ces nouveaux clients alors que l'époque est incontestablement venue de protéger notre patrimoine environnemental qui est le véritable capital d'avenir pour les futures générations.

- l'attractivité même de nos stations est en jeu. Déjà de nombreux clients fidèles trouvent que l'équilibre entre le parc immobilier et la capacité des domaines skiables n'est plus assuré dans les périodes chargées et que les pistes sont parfois sursaturées.

D'autres déplorent que l'esprit et l'ambiance montagne que d'autres pays de l'arc alpin savent mettre en valeur, aient totalement disparu de nos Disneylands ! De nombreux spécialistes de l'économie montagnarde affirment pourtant que la demande de la clientèle évolue vers une demande de retour à la nature et à la « vraie montagne ».

Le développement actuel des stations de ski de Tarentaise paraît totalement dirigé par les grands promoteurs avec l'assentiment des élus locaux. Ceux-ci paraissent persuadés que l'intérêt de leurs concitoyens ne passe que par un accroissement purement quantitatif du parc immobilier implanté sur leur commune et une augmentation du budget de celle-ci. Un véritable « chantage à l'emploi » est parfois exercé rappelant les grands débats des années 60/70 entre les pro et les anti-stations alors qu'il est maintenant simplement question de savoir ce qui reste raisonnable et ce qui ne l'est plus.

Il serait grand temps qu'une véritable réflexion soit menée pour les prochaines années qui permette une vision à plus long terme du devenir de la région. C'est à priori l'objet de « la charte de développement » adoptée par nos élus au sein de l'assemblée de pays Tarentaise-Vanoise. (APTV).

Des voix se font entendre chez les élus politiques comme les spécialistes d'aménagement en montagne qui prônent un véritable coup de frein à la croissance au profit d'une amélioration de ce qui existe, aussi bien dans le domaine immobilier que dans le secteur des domaines skiables. Moins de quantitatif, plus de qualitatif. Les travaux menés par l'APTV vont parfois dans ce sens et il faut le reconnaître. Mais quand on observe de l'extérieur les difficultés de mise en place des communautés de communes, les négociations serrées au sujet des compétences déléguées à ces structures, les différents chantiers en cours dans notre vallée et les espoirs de croissance de telle ou telle station on voit bien que le chemin à parcourir est encore long !

Monsieur BOULOGNE, maire des Gets et chargé de la mission à la MITRA (mission d'ingénierie touristique Rhône-Alpes) l'a bien compris quand il déclare : *« là où on se fourvoie dangereusement c'est qu'on veut croire qu'on vit du Tourisme alors qu'on vit de l'immobilier. D'ailleurs on continue à construire, à grignoter du terrain sur l'espace alpin, à perdre par-là même de l'attractivité en proposant aux gens qui viennent à la neige dans nos massifs des petites villes minables alors qu'eux aspirent au contraire à trouver l'anti-ville. Les Suisses et les Autrichiens l'ont bien compris et intégré, nous, on ne cesse d'augmenter le parc de lits touristiques ».*

Une telle clairvoyance chez un élu est réconfortante et nous donne à penser que de véritables responsables politiques, au sens propre du terme, devraient reprendre les commandes et imposer une vision plus raisonnable et durable de la gestion de nos stations de ski, moins soumise au profit de quelques promoteurs ou à de petits intérêts locaux.

Un récent prix Nobel d'économie a dit : *« pour croire à une croissance infinie dans un monde fini il faut être soit fou soit économiste ».*

Si nous rapportons cette phrase à l'aménagement des stations de ski de Haute Tarentaise nous dirons que les grands promoteurs savent très bien ce qu'ils font du point de vue de leur économie et que les habitants de la région et leurs élus ne doivent pas les laisser agir impunément !

Cette vision et ces inquiétudes sont sans doute partagées aussi bien par les services de l'Etat que par certains élus du Conseil Général ou de Tarentaise. Mais il est trop facile pour chacun de ces acteurs de se retrancher derrière ses prérogatives réglementaires. Il est clair pour la population que chacun d'eux peut agir directement ou indirectement en termes administratifs ou bien financiers.

Alors assez de discours ! Du courage et des actes !

Vivre en Tarentaise

Club alpin français Moutiers Hte Tarentaise

Association agréée pour la protection de la nature

Espace associatif cantonal. Grand rue

Le Villard d'Amont 73210 Landry

73210 Aime

Au nom des deux associations : Monique Fribourg et Alain Machet